## LA GUERRE ET LE CLERGE DE FRANCE

U'EST-CE que la guerre ? "La guerre, répond l'illustre Lecordaire, dans sa Vie de saint Dominique, la guerre est l'acte par lequel un peuple résiste à l'injustice au prix de son sang. Partout où il y a injustice, il y a cause légitime de guerre jusqu'à satisfaction. La guerre est donc, après la religion, le premier des offices humains. L'une enseigne le droit, l'autre le défend; l'une est la parole de Dieu, l'autre son bras. "Si la guerre est vraiment une oeuvre sacrée et si le soldat, au service de la justice est—ainsi que le déclare encore l'éloquent dominicain — une hostie, comment s'étonner que le prêtre, aux heures où la patrie souffre, descende de l'autel et s'achemine vers la sanglante arène, pour fournir une holocauste de plus à l'hécatombe libératrice?

Sans doute, les lois de l'Eglise interdirent de bonne heure aux ecclésiastiques la profession des armes. Entre la fonction du prêtre et le métier du soldat, il y a incompatibilité absolue, radicale, irréductible! Jamais les théologiens n'ont admis qu'un prêtre embrassât la carrière des armes. Mais le sol national est-il envahi, la patrie est-elle en danger, aussitôt les barrières disciplinaires tombent et le Saint-Siège accorde au prêtre la permission de prendre part, même comme combattant, à la lutte armée contre l'agresseur. Tant que la guerre dure, l'ecclésiastique est donc autorisé à servir son pays les armes à la main. Mais, le péril est-il passé, l'ennemi vaincu, la paix rétablie, défense au prêtre de garder le harnais de guerre. Telle est la doctrine.

Ainsi s'explique la présence de tant de chefs et de dignitaires de l'Eglise à la tête des armées: tels les papes Adrien ler, Léon III, Grégoire IV, Serge II, Léon IV, Jean VIII, Jean X, Benoît VIII, Victor III, Jules II, et plusieurs autres, qui commandèrent des troupes; tels ces évêques français, Gozlin de

Paris, Ebbon de Guérin de Senlis tels encore ces ca raffa, Albornoz, taines de bandes, tuaire la passion

Dans le beau li Clergé et congrégen chef de La Crode Besançon, rap après avoir expriprêtre à verser le tion de cette déro les pays, régit le république "Vo le cardinal Sevin, l'honneur de l'Eg

Trente-cinq mo nostics et les prom la légion d'honner l'endurance, le co tants. M. Jean Gument aurait-il pu emprunter l'histoi

"Ancien élève Ricard, arrive sur blessé, il reçoit les son don du comm surhomme! disent ordinaire dignité ( gagne même ses car commander un rés